

Cahiers pédagogiques

COMMENT CONSTRUIRE UNE REPRÉSENTATION DE "SA" VILLE
POUR Y FAVORISER L'INTÉGRATION SOCIALE,
DANS LA PERSPECTIVE DE VALEURS ÉTHIQUES ?

Une méthodologie interdisciplinaire pour des formateurs

Barbara Dufour, Gérard Fourez, Alain Maingain

N°9 - Avril 2002

Centre Interfaces

c/o FUNDP, Namur, Belgique

Adresse courrier : rue de Bruxelles, 61 - 5000 Namur

Localisation : rempart de la Vierge 11 - 5000 Namur

Tél : 081 - 72 51 97

Fax : 081 - 72 51 98

<http://www.fundp.ac.be/interfaces>

Les auteurs de ce cahier remercient vivement le Centre Avec, en particulier, le Révérend Père Guy Cossée de Maulde et le Révérend Père Jean-Marie Faux.

Les rédacteurs de ce Cahier Pédagogique ont appliqué les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française.

**Comment construire une représentation de « sa » ville
pour y favoriser l'intégration sociale,
dans la perspective de valeurs éthiques ?**

Une méthodologie interdisciplinaire pour des formateurs

B. Dufour, G. Fourez, A. Maingain

TABLE DES MATIERES

CONTEXTE, FINALITÉS ET DESTINATAIRES DE CE MODULE DE FORMATION	4
CONSTRUCTION D'UNE REPRÉSENTATION INTERDISCIPLINAIRE	6
DESCRIPTION ET ILLUSTRATION DE LA DÉMARCHE	8
1. La négociation préliminaire	8
2. Le cliché	9
3. Le panorama	10
3.1 Les acteurs et les actants	11
3.2 Les contraintes	12
3.3 Les enjeux	15
3.4 Les tensions et controverses	16
3.5 Les scénarios envisageables et les choix réalisables	17
4. La sélection des boîtes noires à ouvrir et les investigations disciplinaires	20
5. La production d'une synthèse interdisciplinaire	21
UN MODELE POUR UNE DEMARCHE INTERDISCIPLINAIRE	23
BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LA MÉTHODOLOGIE	24
BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LA PROBLÉMATIQUE DE LA VILLE	25

Contexte, finalités et destinataires de ce module de formation

Le présent document est né de la rencontre entre les équipes de deux centres de recherche et de formation¹. Leurs missions respectives les rendent attentives aux questions de justice et d'intégration sociales, au nom de valeurs éthiques et spirituelles.

Ce dossier s'adresse, au premier chef, à des **formateurs** ou à des **animateurs** de groupes travaillant la **question du lien social** en contexte urbain. Plus largement, il peut concerner toute personne intéressée par une lecture de son milieu urbain ou soucieuse du « mieux vivre ensemble ».

Ce module de formation, conçu par le centre *Interfaces*, propose une **méthodologie** qui permet de se donner une **représentation interdisciplinaire** d'une situation particulière en fonction d'un projet spécifique, en l'occurrence, se représenter la ville de Bruxelles en vue d'envisager des interventions en faveur de la justice sociale².

Appliquée ici à un cas particulier, la **méthodologie** développée est **transférable**, avec des ajustements, vers d'autres contextes urbains. Elle est modulable en fonction des destinataires et des finalités. Le cas de la ville de Bruxelles étant traité à titre d'exemple, les pages qui suivent doivent donc être lues comme une sorte de « **mode d'emploi illustré** » de la méthodologie proposée. Celle-ci s'avère féconde dès lors qu'il s'agit de construire un savoir à propos d'une situation particulière qui nécessite de convoquer et d'intégrer différents points de vue disciplinaires ou autres. Nous pensons que c'est d'abord aux formateurs qu'il revient de s'approprier cette méthode en la menant entre eux. Ils pourront ensuite la déployer avec un public intéressé.

¹ D'une part, le Centre *Avec*, lieu de formation et d'initiative sociales (Bruxelles) ; d'autre part, le Centre *Interfaces*, traitant de questions de pédagogie et de philosophie sociale (FUNDP/Namur).

² Le public visé par de telles formations est constitué, entre autres, par des acteurs sociaux, des responsables de pastorale, des bénévoles de mouvements associatifs, des éducateurs, des enseignants, des étudiants, des fonctionnaires...

La démarche que nous proposons peut aussi trouver un champ d'application dans le **cadre scolaire**, avec des finalités éducatives et pédagogiques. La problématique traitée s'inscrit dans la perspective d'une éducation à la citoyenneté, l'une des missions prioritaires de l'enseignement secondaire³. Ainsi, la démarche pourrait être menée dans le cadre d'un établissement scolaire⁴ dont le projet éducatif prévoirait de développer chez les jeunes un savoir-être en matière de lien social. Par ailleurs, la question de l'inclusion-exclusion sociale dans sa propre ville constitue une situation significative pour des cours de formation historique, géographique, économique, sociale... Nous avons montré, dans d'autres publications, l'intérêt d'une formation des élèves à l'interdisciplinarité par le traitement de problématiques complexes⁵.

La mise en œuvre de la présente démarche, par des formateurs ou animateurs de groupe, nécessite de disposer de données multiples (informations, sources bibliographiques, adresses utiles, personnes de référence...). Certaines d'entre elles ont été rassemblées sous forme de dossiers proposés par le centre *Avec* et réunis sous l'intitulé «*Connaitre Bruxelles. Hier, aujourd'hui, demain*»⁶. Ces dossiers offrent également des pistes bibliographiques qui permettront aux lecteurs intéressés d'ouvrir d'autres champs d'investigations.

³ Voir le Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, dans *Le Moniteur Belge*, n°180, 23 septembre 1997, p. 24653.

⁴ Dans ce cas, lors de la négociation du projet, il faudra tenir compte des contraintes institutionnelles propres au milieu scolaire : horaire, programmes, objectifs pédagogiques, travail en équipe, évaluation des résultats obtenus et des compétences développées.

⁵ Récemment, Maingain A., Dufour B., Fourez G. (dir.), *Approches didactiques de l'interdisciplinarité*, Bruxelles, De Boeck Université, 2002, 283 p. (Perspectives en Éducation et Formation).

⁶ Les dossiers du Centre *Avec* abordent les domaines suivants : « Histoire et Géographie », « Population », « Economie », « Situation sociale », « Jeunesse », « Organisation politique », « Bruxelles et ses croyances ».

Construction d'une représentation interdisciplinaire

Lorsqu'il s'agit d'aborder une problématique comme celle de l'intégration sociale dans la ville, une approche privilégiant un seul point de vue (par exemple, celui de l'assistant social) ou un traitement disciplinaire particulier (par exemple, une gestion purement économique de l'inclusion sociale) risquerait d'en occulter la **complexité**. La complexité d'une question ou d'une situation rend souvent l'interdisciplinarité incontournable, si l'on veut éviter une analyse décalée et des interventions inadaptées par rapport à la situation envisagée.

Nous pensons qu'il importe de croiser les points de vue et d'articuler les apports disciplinaires avec méthode. Il ne suffit pas de juxtaposer des discours de différents spécialistes. Il s'agit plutôt d'élaborer une **représentation interdisciplinaire** de la situation à propos de laquelle on veut communiquer, porter un jugement ou décider d'une action. En d'autres termes, la démarche interdisciplinaire consiste à utiliser diverses disciplines pour construire un savoir adéquat au traitement d'une situation qui fait problème.

La notion de représentation nous paraît importante. Nous entendons par « représentation » un discours structuré ou un schéma utilisés comme substituts du réel complexe⁷. C'est donc une construction qui, comme toute modélisation, constitue une simplification par rapport au réel⁸. Passer par une représentation, cela revient à prévoir un temps d'analyse et de modélisation d'une situation ou d'une problématique, avant de développer un projet concret. Un **moment de réflexion théorique** précède ainsi le moment d'engagement pratique. La prise de décision ou le passage à l'action se font alors en connaissance de cause. Dans le cas de la ville de Bruxelles, il s'agit donc de s'en donner une représentation permettant une action éclairée.

Lorsqu'il s'agit d'une question complexe, la construction de la représentation se fait généralement en équipe. La dynamique de groupe impose de nombreuses **négociations**. Négocier c'est « arbitrer entre des points de vue » ou « faire des compromis à leur propos », en fonction d'un projet et de finalités sur lesquels on s'est mis préalablement d'accord. Dans le cas de la représentation d'une ville, il faudra arbitrer entre des perspectives et des intérêts divers, pour parvenir à produire un rapport sur ce qu'on estime important.

⁷ Par exemple, une carte routière est une représentation du terrain géographique d'un espace donné.

Par ailleurs, la construction d'une représentation interdisciplinaire doit se faire **avec rigueur**. Pour ce faire, il existe différentes méthodes. Nous en proposons une, que nous dénommons « construction d'un îlot interdisciplinaire de rationalité ».

Le terme « *construction* » souligne que l'on va mener une recherche active, pratiquer des négociations, hiérarchiser des données, définir des priorités...

Le terme « *îlot* » désigne, par métaphore, l'émergence progressive de connaissances adéquates à la situation traitée.

La qualification « *interdisciplinaire* » réfère à l'articulation de savoirs et de pratiques disciplinaires, ainsi que de points de vue d'experts.

Le concept de « *rationalité* » souligne qu'il s'agit de se donner une représentation permettant une discussion qui ne soit pas un dialogue de sourds, car on s'est mis d'accord sur ce dont on parle. On peut, dès lors, adopter des comportements rationnels au niveau du jugement, de la communication, de la décision, du passage à l'action.

Dans le cas qui nous occupe, il s'agit en définitive de *construire un îlot interdisciplinaire de rationalité sur la ville de Bruxelles, pour y favoriser l'intégration sociale, dans la perspective de valeurs éthiques, à l'intention d'acteurs de transformation sociale*. Ces précisions sont importantes. La complexité de la situation traitée et des interventions visées impose, en effet, de donner des limites à la démarche, en d'autres termes de clôturer la recherche. Cette clôture se fait essentiellement en fonction de cinq paramètres : le contexte de la situation que l'on traite, les finalités que l'on poursuit, les destinataires que l'on vise ou qui sont concernés par le projet, le type de production que l'on prévoit, le temps dont on dispose ou que l'on décide d'investir. Si l'on n'est pas attentif à ces dimensions, on risque, tout au long de la démarche, de se trouver en porte à faux avec ce que l'on vise, ou encore de produire un résultat final en décalage avec les attentes des destinataires concernés.

⁸ Par exemple, la modélisation de l'atome.

Description et illustration de la démarche

La méthodologie que nous proposons d'adopter se décline en six étapes :

- la **négociation** préliminaire du projet : *« ce sur quoi on se met d'accord pour cadrer la démarche »* ;
- le **cliché** ou représentation spontanée de la situation : *« ce dont on tient compte spontanément »* ;
- le **panorama** ou l'analyse systémique de la situation : *« ce dont on pourrait tenir compte »* ;
- la **sélection** et la **hiérarchisation** des données (« boîtes noires ») que l'on décide d'appréhender ; des disciplines que l'on compte mobiliser ; des spécialistes que l'on va consulter : *« ce que l'on va approfondir »* ;
- l'**ouverture des boîtes noires** et les **investigations disciplinaires** : *« ce que l'on approfondit effectivement »* ;
- la production d'une **synthèse** interdisciplinaire : *« ce que l'on prend effectivement en compte dans la représentation en fonction du projet issu de la négociation »*.

La synthèse finale est, en fait, en gestation pendant toute la démarche. Sa validité peut être testée par confrontation avec des experts ou par descentes sur le terrain.

1. La négociation préliminaire

Pour initier une démarche interdisciplinaire, il est nécessaire de clarifier préalablement le projet théorique et le projet pratique que l'on veut poursuivre. Le projet pratique justifie et oriente le projet théorique ; ce dernier précède et éclaire le passage à l'action⁹.

- Le **projet pratique** concerne la conception et la mise en œuvre de l'action que l'on veut entreprendre, individuellement ou collectivement. En l'occurrence, il s'agit de susciter des initiatives sociales sur le plan local (une école, une paroisse, un quartier, un mouvement associatif...), pour instaurer davantage de reliance et de justice. Cette action peut être légitimée par des valeurs éthiques et en particulier par des valeurs évangéliques. Elle sera d'autant plus efficace qu'elle

⁹ L'interdisciplinarité, en particulier dans le champ scolaire, ne débouche pas toujours sur une action concrète. Sa finalité, peut, en effet, être d'ordre culturel : la construction de savoirs.

sera éclairée par une réflexion préalable. A cet égard, une représentation du contexte dans lequel on veut agir favorise le déploiement d'une action pertinente, dépassant la réaction spontanée.

- Dès lors, pour pouvoir envisager et étayer des modes d'action au cœur de la réalité urbaine, on construit préalablement une/des représentation(s) de la ville de Bruxelles à partir du lieu où l'on se trouve. Ce travail de compréhension critique relève du **projet théorique**. Il faudra donc préciser ce dont on va tenir compte pour élaborer ces représentations qui seront construites en fonction du contexte, des finalités, des destinataires du projet pratique. L'aboutissement de la démarche théorique peut prendre la forme d'un dossier de synthèse, de feuillets de sensibilisation, d'un document vidéo, d'un site internet, d'une exposition...

Relevons qu'il y a lieu de distinguer :

- les destinataires du **projet théorique**, à savoir, dans l'exemple traité, les formateurs et les participants aux séminaires, en d'autres termes le public-cible des formations ;
- les destinataires du **projet pratique**, à savoir les bénéficiaires de l'action que l'on envisage éventuellement de mener ultérieurement. Par exemple, dans la situation qui nous intéresse ici, le monde des « sans » (emploi, domicile, papiers...), les personnes âgées ou isolées...

2. Le cliché

Lorsqu'on parle de « cliché », il s'agit de la représentation de la situation ou de la problématique étudiées, telle qu'elle vient spontanément à l'esprit. Il est important d'explicitier les représentations déjà-là afin d'en prendre conscience et de pouvoir les affiner ou les modifier.

Concrètement, à partir d'un remue-méninges mené en groupe, il s'agit de faire sortir les **représentations existantes** autour de questions comme : « *dans ma ville, quelles sont les formes de reliance qui existent ou que l'on peut développer ?* », « *dans ma ville, qui est dominé, écrasé, exclu et par quels mécanismes ?* », « *dans ma ville, où se trouvent les lieux (au sens large) de domination et d'exclusion et pourquoi ?* », ou encore « *dans ma ville, qu'est-ce que j'envisage de faire pour réduire l'exclusion ?* »...

Cette étape est importante à plus d'un titre.

- Elle fait d'emblée démarrer la démarche dans une perspective d'échange des points de vue.
- Elle permet d'identifier et de travailler les stéréotypes et les valeurs sous-jacentes, car le remue-ménages révèle souvent un discours idéologiquement marqué.
- Par la suite, enfin, on pourra confronter à ces représentations de départ celles que l'on aura élaborées en fonction d'un projet, d'un contexte et de destinataires précis.

Cette première étape peut être initiée ou étoffée par un intervenant extérieur ou par la lecture d'un texte¹⁰. On dispose ainsi d'un point de départ partagé, lequel constitue un référent commun.

3. Le panorama

On va maintenant passer à une vision à la fois plus large et plus systématique que celle donnée par l'étape du cliché. Il s'agit de lister, en recourant à une grille d'analyse, « ce dont on pourrait tenir compte », afin de faire le tour de l'ensemble du problème, d'objectiver la recherche et de s'ouvrir à l'altérité. On élargit ainsi les perspectives et on envisage des aspects de la situation qui pourraient avoir échappé au cliché.

Nous proposons un certain nombre de pistes d'investigation, regroupées en cinq catégories :

- liste des **acteurs** et **institutions** impliqués dans la situation/problématique ou concernés par celle-ci ;
- liste des **contraintes** concernant la situation/problématique (valeurs, normes, codes, modèles, représentations, obstacles...)
- liste des **enjeux** relatifs à la situation/problématique ;
- liste des **tensions** et **controverse**s suscitées par la situation/problématique ;
- liste des **scénarios** envisageables concernant la situation/problématique et des **choix** réalisables pour une action éventuelle¹¹.

¹⁰ On pourrait, par exemple, rencontrer René Schoonbrodt ou Luc Maréchal, auteurs de *La ville, même petite*, Bruxelles, Labor, 2000, 93 p.

¹¹ On peut opérer un ou des choix, dans la mesure où l'on a préalablement étalé des scénarios. Les scénarios se déclinent généralement au pluriel, la question du choix se formule souvent au singulier.

Ces cinq ou six catégories d'investigations - la dernière pouvant être scindée - permettent d'aborder une situation ou une problématique de façon systémique. Il ne s'agit pas de catégories discrètes : il y aura donc des recoupements entre ces différents listages. C'est moins le principe d'un classement formaliste que la dynamique d'investigation qui importe ici.

3.1 Les acteurs et les actants

Il est utile de commencer par établir la liste des acteurs impliqués dans la situation que l'on traite. On considèrera les acteurs individuels et collectifs, humains et institutionnels. On peut élargir la notion d'acteur en y incluant des entités qui n'ont pas un caractère humain. On parle alors d'actants.

La question des acteurs concernés par la problématique traitée peut être abordée d'un double point de vue : d'une part, l'identification des groupes et des individus menacés par la dissolution du lien social ; d'autre part, la prise en compte de tous ceux qui jouent un rôle ou sont susceptibles d'en jouer un, tant dans des processus d'inclusion que d'exclusion.

- Qui sont ceux et celles qui **risquent** d'être marginalisés ou exclus de l'intégration sociale ? Qui sont ceux qui **se ressentent** comme tels ? Comment peut-on les **identifier** et les recenser ?

<i>On pourrait évoquer entre autres les conditions des groupes sociaux suivants :</i>	
Les classes moyennes inférieures	Les demandeurs d'asile, les clandestins, les expulsés
Les infra-salariés (minimexés, allocataires...)	Les malades, les non voyants, les handicapés
Les « sans » (emploi, domicile, papiers, instruction...)	Les délinquants, les prisonniers
Les groupes marginalisés	Les déviants
Les minorités culturelles, les allogènes	Les isolés (personnes âgées, divorcés...)
	Les jeunes qui galèrent
	...

- Quels sont les intervenants privés et/ou publics **ayant un effet d'intégration ou de dissolution des liens sociaux**¹² dans le milieu urbain concerné ?

<i>On pourrait analyser entre autres les rôles et les types d'intervention des instances suivantes :</i>	
Les décideurs économiques (locaux, nationaux, internationaux, multinationaux)	Les institutions religieuses des différentes confessions (paroisses, prescriptions pastorales, écoles coraniques...)
Les activités économiques (secteurs tertiaire et secondaire : importance relative, santé économique, répartition, types d'emplois, conditions salariales, embauche, plans sociaux...)	Les organismes publics (administrations : Forem, CPAS, police...) ou privés (réseaux associatifs : ATD quart monde, les restos du cœur...) d'aide sociale
Les institutions politiques (état fédéral, communautés, région, ville, communes)	Les systèmes scolaires (les discriminations positives...)
Les partis politiques (programmes en matière sociale, implantation, réalisations au niveau local...)	Les centres et les associations socioculturels
Les organisations syndicales (profils d'affiliation, programmes, priorités et perspectives...)	La presse écrite et audiovisuelle (lectorat, audience, idéologies diffusées, fonction de reliance...)
Les canaux de participation citoyenne (entre autres, les comités de quartier ou les organisations représentatives des minorités allogènes...)	Les animateurs socioculturels et les travailleurs de rue
	Les bandes de quartier
	Les réseaux de l'économie souterraine, informelle, illégale
	Les collectifs de femmes
	...

3.2 Les contraintes

Par contraintes, il faut entendre l'ensemble des représentations, modèles, savoirs relatifs à la problématique traitée, ainsi que l'ensemble des normes, valeurs, codes qui y sont impliqués, sans oublier d'éventuels obstacles à la résolution de la situation.

On peut aborder la question des normes, contraintes, modèles impliqués dans la situation traitée en se posant des questions :

- sur la diversité des identités culturelles et religieuses ;
- sur les logiques d'inclusion/exclusion ;
- sur la structuration de l'espace urbain ;
- sur les conditionnements socioéconomiques ;

¹² Le rôle de chacun des intervenants cités sera analysé en termes d'inclusion et/ou d'exclusion, certains acteurs ou actants pouvant occuper une position ambiguë.

- sur les facteurs linguistiques et communautaires ;
- ...

Ce listage rapide de quelques approches possibles fait d'emblée apparaître des interactions entre les différentes dimensions de la problématique que l'on veut traiter : par exemple entre structure de l'espace urbain, mobilité/accessibilité et phénomènes de ghettoïsation. Dès lors, tout classement prend un caractère relativement arbitraire. Si nous avons sérié différentes pistes d'investigation en quelques rubriques, c'est par souci de lisibilité. Il ne faut pas pour autant les aborder de façon linéaire.

<i>Concernant la prégnance des valeurs, des modèles, des identités de type socio-culturel ou religieux, on pourrait se poser les questions suivantes :</i> Quelles sont les valeurs et modèles dominants/légitimés au sein de la population de la ville ? Comment se vit le paradoxe, chez un même sujet, entre le fait d'être attiré par des modèles socialement valorisés et le fait d'éprouver une exclusion par rapport à ceux-ci ? Comment se vit la réalité multiculturelle ? Comment se construisent les identités, en particulier chez les jeunes ? Quels sont les rites de passage ou d'affiliation ?	<i>Pour traiter ces questions, on pourrait mener des enquêtes sur :</i> L'histoire de la ville avec une perspective sociologique (moments décisifs du passé, changements récents et significatifs...) Les valeurs des Bruxellois (mentalités, choix de vie, priorités...) Le rôle du contrôle parental, religieux, culturel, entre pairs... L'importance des références et pratiques religieuses Les modèles familiaux (mariage, divorce, union libre, recomposition, familles mixtes, familles monoparentales...) La diversité des codes culturels ...
---	---

<i>Concernant les processus de désintégration des liens d'une part et les formes de reliance d'autre part, on pourrait se poser les questions suivantes :</i> Quels sont les engrenages d'exclusion ? Quels sont les processus de désintégration du milieu familial, religieux, ethnique, professionnel ?	<i>Pour traiter ces questions, on pourrait examiner :</i> Les formes traditionnelles et nouvelles de sociabilité L'adaptation de la ville aux personnes âgées, aux enfants, aux jeunes, aux handicapés, aux malvoyants...
--	--

Quels sont les lieux et les formes d'anomie ? Quelles sont les formes de discrimination concernant l'accès au logement, à l'instruction, à l'embauche, aux services, aux loisirs, à la santé, aux espaces publics... ? Quelles sont les logiques/dynamiques de sociabilité ? Assiste-t-on à des formes de repli communautaire ? Quelles sont, dans la ville, les formes d'intégration réussie ? Comment assure-t-on la circulation et l'accessibilité de tous vers tous les lieux de l'espace urbain ? Quels sont les lieux de rencontre et d'échange ? Comment différents modèles de justice sociale inspirés par des valeurs spirituelles ou laïques sont-ils mis en œuvre ?	La cohabitation et/ou l'affrontement des différents milieux générationnels sociaux, culturels, linguistiques, ethniques Les rapports interculturels ...
--	--

<i>Concernant les contraintes socioéconomiques, on pourrait se poser les questions suivantes :</i> Comment se répartissent les revenus des habitants ? Quels sont les montants des revenus de substitution ? le pouvoir d'achat qu'ils procurent ? Quel est le poids de l'endettement, de la décomposition familiale, de la perte d'emploi... dans les spirales d'exclusion ?	<i>Pour traiter ces questions, on pourrait s'intéresser aux indicateurs suivants :</i> L'échelle des salaires Le pouvoir d'achat La mobilité sociale Le marché de l'emploi Le taux de chômage Le marché immobilier L'accès à l'instruction Les profils de qualification Les statistiques des actes délictueux Les cas d'assistés sociaux ...
--	--

<i>Concernant la structuration de l'espace urbain, on pourrait se poser les questions suivantes :</i> Comment l'espace urbain est-il structuré ? Quelle est son histoire ? Y a-t-il une opposition centre/périphérie ou des dissymétries entre les communes, les quartiers... ? Quel a été le rôle éventuel de lignes de démarcation	<i>Pour traiter ces questions, on pourrait s'intéresser aux aspects suivants :</i> La structuration de l'espace urbain et les mécanismes de ségrégation spatiale Les fractures urbaines (naturelles ou artificielles) L'architecture urbaine, y compris celle liée à l'histoire L'aménagement urbain (mobilier, voiries, éclairage...)
---	--

naturelles ou artificielles ?	La propreté, la vétusté, l'insalubrité
A-t-on choisi de développer un espace compartimenté en fonction des activités ou un espace polyvalent ?	La politique d'entretien et de réhabilitation urbaine
Quels ont été, dans le passé, les modèles de développement urbain ?	La valorisation ou la dégradation du patrimoine
Quelles sont les décisions en matière de politique urbaine pour les dix ou vingt années à venir ?	Le niveau des équipements et des services dans les quartiers populaires
Comment se dessinent dans l'espace urbain les grandes lignes de fractures (intergénérationnelles, sociales, culturelles...) ?	La migration quotidienne à partir de la périphérie ou d'autres villes (- dortoirs)
L'espace urbain est-il adapté à la diversité de sa population ?	Les réseaux de pénétration dans la ville
Comment la question de la sécurité est-elle vécue dans différents quartiers ?	Le phénomène des navetteurs
A-t-on privilégié la mobilité collective (transports en commun) ou individuelle (l'automobile) ?	La mobilité au sens large (transports, télécommunications, réseaux...)
	L'accessibilité aux fonctions urbaines (services, loisirs, administrations...)

3.3 Les enjeux

Par enjeu, il faut entendre ce qui est mis en jeu ou en cause dans une situation ou dans une problématique, en d'autres termes ce qui a de l'importance aux yeux de certains acteurs, ce pour quoi, le cas échéant, ils seraient prêts à lutter ou à résister.

Nous complétons maintenant notre panorama en essayant de mettre en évidence les enjeux d'actions visant à développer la justice et l'intégration sociales dans l'espace urbain. L'examen des enjeux sera, à son tour, révélateur de lieux de tensions, c'est-à-dire d'aspects qui peuvent provoquer des controverses. Celles-ci sont évoquées au point suivant.

- Une première série d'enjeux relève du **projet démocratique** : quelle citoyenneté, quelle participation civique, quel système institutionnel... veut-on maintenir ou instaurer dans le cadre d'une ville-région comme Bruxelles ? S'agit-il de faire de Bruxelles, capitale nationale et européenne, un lieu de pouvoir, en investissant dans des espaces symboliques ou un cadre de convivialité adapté aux aspirations de ses habitants ?
- Une seconde série d'enjeux concerne le critère d'**accessibilité** : à l'emploi, au logement, à la santé, à la mobilité, à l'éducation et à la culture, à la vie citoyenne...

- Une troisième série d'enjeux a trait à l'**urbanisme** : l'aménagement du territoire, la fonctionnalité des quartiers, les services au public, les transports en commun, les espaces verts...
- Une quatrième série d'enjeux touche à la question de l'**intégration** et de l'accès à l'**identité** (individuelle et sociale) : des minorités, des classes d'âge, des sexes, des confessions religieuses, des exclus, des handicapés...
- Une cinquième série peut se définir en termes de **convivialité** et d'**urbanité** : la sécurité dans l'espace urbain, les possibilités de loisirs, les lieux d'expression, les réseaux associatifs.
- ...

Ici encore, toute classification linéaire est arbitraire : les divers enjeux doivent rester interconnectés dans l'analyse. Notons d'ailleurs qu'ils découlent, pour la plupart, de la réflexion sur le projet démocratique.

Pour discuter de ces enjeux, on pourrait confronter les programmes politiques, les propositions des mouvements associatifs, les revendications des comités de quartier, les analyses des experts en la matière, les traditions laïques des droits de l'homme, les références et interpellations d'ordre éthique et religieux, les constatations du terrain...

3.4 Les tensions et controverses

Dresser la liste des lieux de tensions et des sources de controverses permet de mieux circonscrire le débat, en vue de poser et de justifier des choix en réponse à la situation problématique de départ.

Nous pouvons classer les sources de tensions et de controverses en fonction de quatre grands champs : politique, socioéconomique, culturel et environnemental.

Champ politique	Champ socioéconomique
Les rapports de force idéologiques/politiques Les conflits de compétences entre le fédéral, le régional et le communautaire Les droits des nationaux et les droits des allogènes Le sentiment d'insécurité et l'insécurité dans les faits La répression ou la prévention La solidarité ou l'individualisme entre les communes, les quartiers, les communautés Services publics ou privatisations Les plans de secteur et les plans de développement régional ...	Les fractures entre les différentes parties de la ville Rejets et exclusions La localisation des industries et des services La multiplicité et la multiplication des « sans-... » Le poids décisionnel des multinationales ...
Champ culturel	Champ environnemental
Tensions linguistiques, communautaires, culturelles, religieuses L'immigration et la xénophobie Ghettoïsation ou métissage ...	Les quartiers « chauds » La gestion des espaces verts, des lieux d'expression, des zones de délasserment La problématique des « nuisances » ...

3.5 Les scénarios envisageables et les choix réalisables

Il s'agit maintenant d'envisager des **évolutions possibles** concernant la problématique que l'on traite. Cela revient à étaler des **scénarios** probables ou susceptibles d'être imposés par des acteurs ou des actants extérieurs et à envisager leurs **conséquences** : évolutions sociétales, choix politiques, stratégies économiques, militances...

Notons que, dans le cas traité, certaines évolutions peuvent être sources de tensions par rapport au projet que l'on se donne, à savoir la justice et l'intégration sociales, en référence à des valeurs éthiques, philosophiques, religieuses.

Par ailleurs, l'examen des acteurs, des contraintes, des normes, des enjeux, des tensions ... peut induire des **choix** à poser, en particulier dans le cadre d'un **projet pratique**. Cela implique une analyse de l'ensemble des possibles et la détermination de bifurcations, à savoir privilégier des voies et en abandonner d'autres.

Le listage des scénarios, des choix et des bifurcations n'est pas sans incidences sur la représentation de la situation (en l'occurrence, la problématique de l'exclusion/inclusion sociale), ainsi que sur la configuration de l'action que l'on vise (en l'occurrence, la promotion de la justice sociale).

A cette fin, on pourrait se poser les questions suivantes :

Bruxelles : une ville, une ville-région, une région à part entière, un district européen ?
 Quelles formes de sociabilité, d'engagement, de militantisme va-t-on privilégier ?
 Quels modèles ou dynamiques de développement urbain sont envisageables ?
 Quelle politique du logement, de la mobilité, de l'emploi... dans les dix ou vingt années à venir ?
 Quelle politique d'intégration peut-on envisager à différents niveaux (juridique, social, culturel...) ?
 Comment éviter la désertification (zones de bureaux, chancres urbains...) de certains quartiers ?
 Quels transferts de moyens entre communes peut-on prévoir ?
 Quelle politique d'accueil pour les différentes catégories de marginalisés ou de refoulés ?
 Quelle politique de répression, de prévention de la délinquance ?

Quels modèles ou dynamiques de développement économique peut-on envisager ?
 Quel type de fiscalité va-t-on imposer ?
 Quelle justice et quelle police veut-on ?
 Quelle image de la ville cherche-t-on à affirmer à l'extérieur ?
 Quels moyens mettre en œuvre pour sécuriser les différentes catégories de population ?
 Quelle(s) situation(s) dans les dix/vingt années à venir là où les choses ne changeraient pas ?
 Quelle(s) situation(s) peut-on extrapoler dans les dix/vingt années à venir, à partir des évolutions observables ?
 Quelles situations les choix institutionnels connus ou pressentis vont-ils créer ?
 Quelles stratégies peut-on proposer pour une action adéquate ?
 Quels groupes ou sous-groupes va-t-on prendre en considération dans le cadre d'une action sociale ?

...

Pour traiter ces questions, on pourrait envisager divers scénarios en se demandant quel est leur degré de vraisemblance; quelles en seraient les conséquences par rapport à la problématique du lien social; quel est l'espace de négociation ou de décision laissé aux citoyens, quel est le pouvoir d'action de ce dernier pour infléchir tel scénario :

La création de quartiers denses, complexes, coexistants	La limitation de la possibilité d'opter pour l'école de son choix
L'accueil et l'accompagnement des minorités	La marchandisation du secteur hospitalier
L'instauration de maisons des jeunes	L'évasion des classes moyennes de la ville
La mise en place d'un réseau d'alphabétisation	Bruxelles, un espace-bureaux à vocation internationale
La réduction des espaces verts	L'accentuation du processus de régionalisation
Bruxelles, un couloir-automobile	La flamandisation de Bruxelles
La privatisation du système scolaire	Le divorce belge
Bruxelles, une région à part entière	Bruxelles, un district européen

Le panorama peut être complété, par exemple à l'aide :

- d'interviews de spécialistes¹³,
- de lectures diverses¹⁴,
- de descentes sur le terrain¹⁵,
- d'une visite de la ville avec l'association « Arau » (Atelier de Recherche et d'Action urbaines),
- des moments d'immersion dans des zones d'exclusion ou des espaces de sociabilité¹⁶.

¹³ Par exemple, Pierre Ansay directeur à Bruxelles d'un centre de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain ou un animateur du Centre Avec.

¹⁴ Par exemple, Ansay P., Schoonbrodt R., *Penser la Ville, choix de textes philosophiques*, Bruxelles, AAM Éditions, 1989, 479 p.

¹⁵ Par exemple, une promenade sur le canal ou une rencontre avec les animateurs d'une école de devoirs.

¹⁶ Par exemple, un service dans un restaurant du cœur.

4. La sélection des boîtes noires à ouvrir et les investigations disciplinaires

A plusieurs reprises, nous avons proposé, à la suite des listes de questions, des listes de notions, de systèmes, de savoirs... à s'approprier. Tant que ces données restent dans le flou, on peut les comparer à des boîtes noires. On peut en effet évoquer ces données sans vraiment les maîtriser. Des boîtes noires sont, par exemple, la structure économique, l'organisation politique, la diversité des codes culturels, la géographie... de la ville.

Le concept de **boîte noire** désigne donc des points que l'on pourrait approfondir et à propos desquels des spécialistes, des savoirs disciplinaires, des lectures, des enquêtes de terrain peuvent apporter des données pertinentes par rapport au projet que l'on poursuit. Celles-ci proviennent souvent de disciplines constituées (histoire, sociologie, économie...), mais ce n'est pas toujours le cas¹⁷. Des informations peuvent être données par des experts de terrain en dehors de tout cadre disciplinaire (par exemple, le vécu d'un éducateur de rue)¹⁸.

Il s'agit d'opérer une **sélection** parmi les boîtes noires à ouvrir. Il faut décider de ce dont on va effectivement tenir compte. Cela implique dès lors des choix concernant les disciplines à convoquer, les experts à consulter et les descentes éventuelles sur le terrain. Ces choix sont posés en fonction du projet qu'on s'est assigné au départ, de son contexte, de ses finalités, de ses destinataires et de la production et/ou action particulière à laquelle on veut aboutir. C'est la nature du projet qui décide des priorités.

Concernant le cas urbain que nous traitons ici, sur base d'une **hiérarchisation** des boîtes noires à ouvrir, on pourrait consulter entre autres spécialistes : un politologue, un architecte-urbaniste, un sociologue, sans oublier des acteurs de terrain comme un assistant social, un animateur pastoral, un « sdf », le curé des Marolles, un directeur d'école en zone de discrimination positive...

¹⁷ Dans le contexte scolaire, l'ouverture des boîtes noires se fait dans le cadre des disciplines, les enseignants jouant le rôle d'experts disciplinaires. Toutefois, pour ne pas tronquer la démarche et la complexité de la situation traitée, on ne se limitera pas aux apports des seules disciplines scolaires.

¹⁸ Les dossiers du Centre *Avec* et les bibliographies proposées en annexe donnent des pistes pour le traitement des boîtes noires. L'utilisation de la table analytique permet de s'orienter dans ces dossiers. La démarche d'investigation étant liée à la nature du projet et aux critères de sélection que l'on se donne, nous ne pouvons,

L'ouverture de certaines boîtes noires va contribuer à la **construction d'une représentation** théorique de la situation ou du problème que l'on traite. Cette étape d'investigation et d'intégration de différents apports disciplinaires et adisciplinaires donne à la représentation que l'on vise sa dimension interdisciplinaire.

Durant cette étape, il ne s'agit donc pas de recueillir des informations de façon encyclopédique, mais de collecter celles qui répondent aux questions que l'on se pose en fonction de la problématique que l'on traite et du projet que l'on vise. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons, depuis le lieu où nous parlons, décider arbitrairement des boîtes noires qu'il convient d'ouvrir. Cette prise de décision, toujours risquée, relève des seuls acteurs de la démarche puisqu'elle est conditionnée par leur(s) projet(s), leur(s) contexte(s), leur(s) destinataire(s).

5. La production d'une synthèse interdisciplinaire

Au terme de la démarche heuristique à laquelle on a procédé lors de l'ouverture des boîtes noires, par la convocation des savoirs disciplinaires, par la consultation de spécialistes ou encore par des descentes sur le terrain, il s'agit de boucler le travail, c'est-à-dire de produire effectivement une représentation de la situation, dans un mode d'expression clairement défini (verbal, audiovisuel, iconique...). Il s'agit d'une opération de **synthèse** articulant tout ce que l'on décide de prendre en compte à propos de la situation et de **modélisation** proposant un regard global sur celle-ci. Une fois la représentation élaborée selon le point de vue adopté par les négociateurs de la démarche, il importe d'en proposer une version ajustée en fonction du groupe social avec lequel on souhaite interagir.

Cette représentation finale, qui constitue l'aboutissement du projet théorique, sera construite en fonction des critères déjà relevés : les finalités du projet pratique (promouvoir l'intégration sociale), le contexte (la ville de Bruxelles, le groupe producteur de la synthèse, le centre *Avec* dans la mesure où il assure la formation des acteurs concernés, la référence aux valeurs éthiques et à la dimension spirituelle), les destinataires (les agents de transformation sociale), voire le type de production et/ou d'action envisagées. On aura ainsi construit un ilot

dans le cadre d'une présentation méthodologique, procéder à une ouverture de boîtes noires qui apparaîtrait forcément arbitraire.

interdisciplinaire de rationalité, c'est-à-dire une construction théorique permettant de poser un jugement, de communiquer ou d'agir par rapport à une situation ou une problématique particulières. Il convient de valider la synthèse obtenue, par exemple en la soumettant à la lecture critique d'experts ou en la confrontant aux expériences de terrain.

Dans le cas qui nous occupe, la production finale pourrait prendre la forme d'une vidéo, d'un fil conducteur pour un cycle de conférences, d'une brochure, d'une affiche, d'un rapport oral ou écrit...¹⁹. Nous ne voyons guère d'intérêt à proposer une telle synthèse depuis le lieu où nous parlons : cette production serait uniquement virtuelle. Une synthèse adéquate au projet ne peut être produite que par les acteurs concernés au terme d'une négociation entre eux.

¹⁹ Dans le contexte scolaire, la synthèse peut prendre la forme d'un dossier dans le cadre de l'exercice de compétences de recherche, de traitement de l'information, de communication, de modélisation interdisciplinaire ...

UN MODELE POUR UNE DEMARCHE INTERDISCIPLINAIRE

1. Négocier et problématiser la démarche

- Formuler la problématique en posant la **question** : « *de quoi s'agit-il ?* »
- Préciser le **projet** : les contextes, les finalités, le(s) destinataire(s), le produit, le temps

2. Faire émerger le **cliché** : *ce dont on tient compte spontanément*

3. Etablir le **panorama** par le recours à une grille d'analyse : *ce dont on pourrait tenir compte*

- Liste des acteurs et des actants
 - Liste des contraintes (valeurs, normes, codes, modèles, obstacles ...)
 - Liste des enjeux
 - Liste des tensions et des controverses
 - Liste des scénarios envisageables et des choix réalisables
- Tester l'ouverture de la liste

Synthèse partielle : le panorama, c'est...

4. Sélectionner et hiérarchiser les données que l'on décide d'approfondir et prendre des **décisions** concernant l'ouverture de boîtes noires, la mobilisation de disciplines, la consultation de spécialistes, des descentes sur le terrain : *ce que l'on va effectivement prendre en compte dans la recherche*

5. Ouvrir des **boîtes noires** et procéder à des **investigations** disciplinaires : *ce que l'on approfondit effectivement*

6. Élaborer une **représentation complexe** ou **synthèse finale** : *ce que l'on prend effectivement en compte dans la représentation en fonction du projet issu de la négociation*

- Tester la représentation et éventuellement l'ajuster.

Bibliographie concernant la méthodologie

FOUREZ G., *Pour une interdisciplinarité concrète et rigoureuse* dans *Probio-Revue*, vol. 18, n°4, 1995, p. 249-256.

FOUREZ G., *La construction des sciences. Les logiques des inventions scientifiques. Introduction à la philosophie et à l'éthique des sciences*, 3^e éd., Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 1996, 288 p. (Sciences, éthiques et sociétés).

FOUREZ G., *Qu'entendre par « ilot de rationalité » et par « ilot interdisciplinaire de rationalité »* dans *Aster. Recherches en didactique des sciences expérimentales*, n°25, 1997, p. 217-225.

FOUREZ G., *Pour une interdisciplinarité concrète et rigoureuse*, dans FOUREZ G., *L'incontournable interdisciplinarité*, Paris, Unapec, 1997, p. 17-21.

FOUREZ G., *Se représenter et mettre en œuvre l'interdisciplinarité à l'école* dans *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XXIV, n°1, 1998, p. 31-50.

FOUREZ G., *Des représentations aux disciplines et à l'interdisciplinarité* dans *La Revue Nouvelle*, n°3.2, février 2000, p. 88-98.

FOUREZ G., *Interdisciplinarité et ilots de rationalité* dans *Revue Canadienne de l'enseignement des sciences, des mathématiques et des technologies*, vol. 1, n°3, juillet 2001, p. 341-348.

FOUREZ G., MATHY Ph., ENGLEBERT-LECOMTE V., *Un modèle pour un travail interdisciplinaire* dans *Aster. Recherches en didactique des sciences expérimentales*, n°17, 1993, p. 119-141.

FOUREZ G., ENGLEBERT-LECOMTE V., MATHY Ph., *Nos savoirs sur nos savoirs: un lexique d'épistémologie pour l'enseignement*, Bruxelles, De Boeck, 1997, 169 p. (Pédagogies en développement. Série 1: Problématiques et recherches).

FRANC J.-P., MAINGAIN A., *La mise en réseau des savoirs et des compétences. Au-delà des cloisonnements disciplinaires* dans *Cahiers Interfaces Pédagogiques*, n°1, octobre 1999, 56 p.

LENOIR Y., REY. B., FAZENDA I., *Les fondements de l'interdisciplinarité dans la formation à l'enseignement*, Sherbrooke, Editions du CRP, 2001, 432 p.

MAINGAIN A., DUFOUR B., FOUREZ G. (dir.), *Approches didactiques de l'interdisciplinarité*, Bruxelles, De Boeck Université, 2002, 283 p. (Perspectives en Éducation et Formation).

VINCK D., *Pratiques de l'interdisciplinarité. Mutations des Sciences, de l'industrie et de l'enseignement*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2000, 221 p.

Bibliographie concernant la problématique de la ville

ANSAY P., *La ville des solidarités, Exclusions, ghettos et insécurités : bâtir la ville sociale de demain*, Bruxelles, EVO, 2000, 276 p. (Petite bibliothèque de la citoyenneté).

ANSAY P., GOLDSCHMIDT A., *Dictionnaire des solidarités*, Lyon/Bruxelles, Chronique sociale/EVO, 1998, 264 p. (Petite bibliothèque de la citoyenneté).

ANSAY P., SCHOONBRODT R., *Penser la Ville, choix de textes philosophiques*, Bruxelles, AAM Éditions, 1989, 479 p.

DUBET Fr., *La Galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1995, 497 p. (Points actuels).

KOTEK J., MEDHOUNE A. (dir.), *L'école face au racisme : les jeunes au défi de l'ethnicité*, Gerpennes, Quorum, 1998, 210 p.

MARECHAL L., SCHOONBRODT R., *La ville, même petite*, Bruxelles, Labor, 2000, 93 p.

MOREAU P., *Mieux comprendre l'exclusion sociale*, Roman pédagogique, Paris, L'Harmattan, 2000, 140 p.

REMY J., VOYE L., *La ville : vers une nouvelle définition*, Paris, L'Harmattan, 1992, 174 p.
(Villes et Entreprises).

P.S. Une bibliographie détaillée concernant les différentes dimensions de la ville de Bruxelles figure dans les dossiers réalisés par le centre *Avec*, 130 rue de la Poste à 1030 Bruxelles.